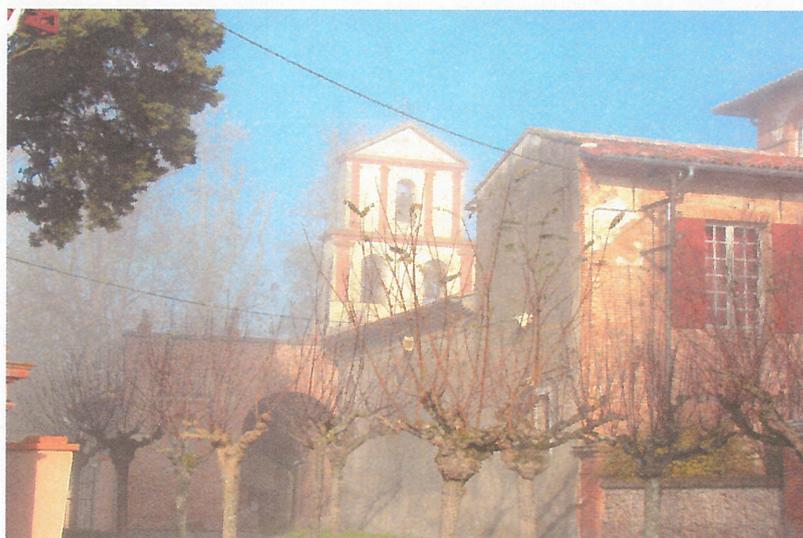


SAUSSENS



Bulletin 2015

Les vœux du Maire

Chers Saussinois,

En ce début d'année 2015, je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur et de santé. En ces temps difficiles retrouvons-nous tout simplement en famille, entre amis et partageons de bons moments de convivialité et de sérénité.

Vous m'avez réélue et je profite de ce bulletin pour vous remercier à nouveau de votre confiance. Epaulée par la nouvelle Equipe Municipale, je m'efforcerai de défendre au mieux les intérêts de la Commune.

Nous évoluons dans un contexte économique général de crise sans précédent avec une raréfaction des aides publiques. C'est pourquoi nous devons rester prudents dans nos projets.

Nos investissements seront, cette année, essentiellement axés sur les dossiers importants que sont le Plan Local d'Urbanisme et l'Assainissement.

Je remercie mes Adjoints et Conseillers Municipaux pour leur implication et leur soutien. J'adresse aussi mes remerciements à Géraldine, secrétaire de Mairie, qui vous accueille toujours avec amabilité et ne ménage pas ses efforts pour mener à bien tous les dossiers qui lui sont confiés.

Merci également à tous les artisans, les commerçants qui font vivre notre village.

Merci aux agriculteurs qui pérennisent la tradition rurale de Saussens.

Merci aux Associations qui apportent une vie sociale et participent à rompre l'isolement.

Je terminerai en souhaitant une très bonne année à notre Commune. Unissons-nous et soyons solidaires pour améliorer le bonheur de vivre à Saussens.

Bonne année 2015 pleine de projets et de réalisations, qu'elle soit pour vous tous une vraie possibilité d'épanouissement.

Maryse MOUYSET

Les élections départementales (ex-cantoniales)

Les dates retenues pour les élections départementales (ex-cantoniales) sont pour le premier tour le dimanche 22 mars 2015 et le dimanche 29 mars 2015 pour le second tour.

À l'issue de ce scrutin, les conseils généraux et les conseillers généraux seront dénommés respectivement conseils départementaux et conseillers départementaux.

Ces élections se dérouleront dans 2.054 nouveaux cantons. Elles permettront de d'élire l'intégralité des conseillers départementaux, le renouvellement ayant lieu auparavant par moitié. Ces élections verront par ailleurs un nouveau mode de scrutin avec l'élection des conseillers départementaux au scrutin majoritaire binominal (femme-homme) à deux tours.

En ce qui concerne notre commune, elle dépend, désormais, du canton de REVEL qui comprend les communes suivantes :

Le canton n° 13 (Revel) : Albiac, Auriac-sur-Vendinelle, Aurin, Avignonet-Lauragais, Beateville, Beauville, Bélesta-en-Lauragais, Bourg-Saint-Bernard, Le Cabanial, Cambiac, Caragoudes, Caraman, Cessales, Le Faget, Falga, Folcarde, Francarville, Gardouch, Juzes, Lagarde, Lanta, Loubens-Lauragais, Lux, Mascarville, Mauremont, Maurens, Maureville, Montclar-Lauragais, Montégut-Lauragais, Montesquieu-Lauragais, Montgaillard-Lauragais, Mourvilles-Basses, Mourvilles-Hautes, Nogaret, Prunet, Renneville, Revel, Rieumajou, Roumens, Saint-Félix-Lauragais, Saint-Germier, Saint-Julia, Saint-Pierre-de-Lages, Saint-Rome, Saint-Vincent, La Salvetat-Lauragais, Saussens, Ségreville, Tarabel, Toutens, Trébons-sur-la-Grasse, Vallègue, Vallesvilles, Vaudreuille, Vaux, Vendine, Vieillevigne, Villefranche-de-Lauragais, Villenouvelle.

Par ailleurs, les élections régionales se dérouleront en décembre (la date n'étant pas encore arrêtée à ce jour). L'élection des conseils régionaux se déroulera sur la base des nouvelles circonscriptions liées à la création des nouvelles collectivités, au 1^{er} janvier 2016. En métropole, 13 présidents de région seront élus en lieu et place des 22 actuels pour une durée de six ans.

Travaux réalisés en 2014

Au cours de l'année écoulée, les travaux suivants ont été réalisés :

- Borne à incendie du Cyprès ;
- Etudes d'assainissement du village avec le SMEA (Syndicat Mixte des Eaux et de l'Assainissement de la Haute-Garonne) ;
- Mise en place d'un système d'évacuation des eaux pluviales dans le quartier de la Paule.

Travaux et investissements prévus en 2015

- Mise en place de deux radars pédagogiques à chaque entrée du village sur la RD826 pour sécuriser la traversée du village ;
- Réfection des peintures de l'entrée du logement communal ;
- Une commission est en charge de travailler sur la numérotation et le nom des rues et chemins de Saussens ;
- Nous prévoyons l'achat d'un dépositaire et d'étudier la possibilité d'implanter un columbarium.

Assainissement - PLU

- Assainissement collectif (dont la compétence a été confiée au SMEA) :

Plusieurs scénarios ont été étudiés concernant l'assainissement collectif. Ils conduisent tous à un prix très élevé de l'eau au mètre cube.

Au vu de ce constat, la municipalité a souhaité qu'une dernière étude soit réalisée concernant exclusivement le raccordement des habitations du village dont le système d'assainissement autonome n'est pas aux normes.

- Plan Local d'Urbanisme :

Le PLU est étroitement lié au schéma d'assainissement. Il sera donc définitivement arrêté dès que le choix de l'assainissement du centre bourg aura été choisi.

Communauté de Communes Cœur Lauragais

Direction Générale des Services de Cœur Lauragais :

Cœur Lauragais – 7, av. du 8 Mai 1945 – 31460 CARAMAN – Tél : 05.62.18.42.80

Email : cc.coeurlauragais@wanadoo.fr – (Site internet : www.coeur-lauragais.fr)

Permanences :

Pour prendre rendez-vous, vous pouvez contacter la Communauté de Communes Cœur Lauragais au 05.62.18.42.80 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Avocats :

En consultation gratuite tous les deux mois de 10h00 à 12h00 : les jeudis :

08/01/2014 05/03/2014 7/05/2014 02/07/2014 03/09/2014 05/11/2014

Tutelle Familiale :

A compter de février 2015, Cœur Lauragais complète le service d'accès au droit de proximité en mettant en place des permanences de mandataires judiciaires à la protection des majeurs en accord avec le Tribunal d'Instance de Toulouse.

Ces consultations **gratuites** sont destinées uniquement aux représentants familiaux et aux personnes désirant s'informer sur l'ouverture d'une mesure de protection.

En consultation gratuite tous les deux mois de 10h00 à 12h00 : les jeudis :

05/02/2014 02/04/2014 04/06/2014 06/08/2014 01/10/2014 03/12/2014

CAF :

Mme TCHAM – les 2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois de 8h30 à 12h00 – Tél : 06.18.01.26.88

MSA :

Mme SARTOR – les 1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois ; 1^{er} et 4^{ème} mercredi du mois sur rendez-vous – Tél : 05.61.10.39.20 et 06.30.75.16.59

SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) :

Cœur Lauragais – 7, av. du 8 Mai 1945 – 31460 CARAMAN – Tél : 05.62.18.42.80

Ecole et Centre de Loisirs

Les enfants de la Commune de Saussens sont scolarisés dans le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) regroupant les Communes de Gauré, Vallesvilles, Bourg Saint Bernard et Saussens.

La participation 2014 aux frais de fonctionnement de la Commune de SAUSSENS se décompose comme suit :

- 14 élèves scolarisés à Bourg Saint-Bernard pour un montant de 11.256 € (804 € par enfant).
- 2 élèves à l'école de Vallesvilles pour un montant de 1.368 € (684 € par enfant)
- 6 élèves à l'école de Gauré pour un montant de 5.328 € (888 € par enfant).

Les prestations du centre de loisirs de Bourg Saint Bernard sont assurées par le « Centre Loisirs Education et Citoyenneté » dont le siège social est basé à Toulouse. Il accueille de plus en plus d'enfants, âgés de 3 à 12 ans, appartenant au RPI, tous les mercredis de l'année scolaire et durant les vacances à l'exception de Noël et du mois d'Août.

La participation de la Commune de Saussens au fonctionnement du centre de loisirs pour l'année 2014, s'élève à 2.125,32 € (cette part vient en complément de la participation des parents).

A tous ces frais, doivent se rajouter ceux inhérents aux nouveaux rythmes scolaires dont nous n'avons pas encore reçu la facturation.

Un peu d'Histoire...

Étymologie de Saussens (extrait de la Monographie de la commune de Saussens, page 19)

Étymologie
de
Saussens -
Ancien Cadastre.

La Sausse est un cours d'eau qui prend sa source dans la Commune de Santa (section de St Anatoly). Avant la confection du Cadastre, la source de ce ruisseau était comprise dans le territoire de la Commune : d'où l'étymologie de Saussens. - On trouve aux archives de la Mairie un cadastre très intéressant qui a été confectionné en 1766. En voici l'intitulé : « Cadastre du Consulat de Saussens, Comté de Garaman. » Il est un manuscrit ; on y trouve toutes sortes de détails sur les propriétés de chaque habitant. Exemple : « Monsieur le Curé de Saussens tient et possède de les pièces suivantes, » suit l'énumération. L'ouvrage se termine par le cahier des biens nobles situés dans le Consulat de Saussens, jouis par hqut et puissant seigneur, messire Louis Emmanuel Cassagnon de St Elie

Infos Municipales

Secrétariat de Mairie :

Le secrétariat de la Mairie est assuré par Mme Géraldine DELORD-MERCADIE :

Veillez noter les permanences du secrétariat :

- Mardi de 13h30 à 18h30
- Vendredi de 13h30 à 18h30

Tél : 05.61.83.83.47 - Fax : 05.61.24.66.79 - Mail : mairie.saussens@wanadoo.fr

Nous vous rappelons que vous pouvez contacter le secrétariat par e-mail pour vos demandes.

Le secrétariat de la Mairie peut vous assister dans vos démarches administratives.

Salle des fêtes :

Un forfait de 50 € sera désormais demandé aux habitants de la commune pour la réservation de la salle des fêtes et, ce, à compter du 1er février 2015.

Collecte des Encombrants :

Le SIPOM n'effectuera plus de collecte d'encombrants à date préétablie comme par le passé.

Il convient donc désormais que les personnes contactent directement le SIPOM au 05.62.71.22.83 afin qu'une collecte soit organisée, environ dans les 2 mois suivant la demande.

Il est à préciser que la collecte concerne uniquement les objets encombrants et ferreux.

Ordures ménagères

Il existe sur la commune de nombreux points de collecte qui sont exclusivement réservés au dépôt d'ordures ménagères.

Il est strictement interdit d'y déposer des déchets encombrants de type pneus, meubles, etc., sous peine d'amende. Ces déchets doivent être déposés à la déchetterie.

En ce qui concerne les containers pour les ordures ménagères, nous vous proposons d'organiser une commande groupée auprès du SIPOM si vous le souhaitez :

Prix indicatifs : Bacs 120 litres : 25 € ; 240 litres : 33 € ; 660 litres : 150 €

Nous vous invitons à contacter le secrétariat de la Mairie si vous êtes intéressés

Déchetterie :

La **déchetterie** de Caraman (Route de Cambiac – Tél : 05.61.81.43.79) est gratuite pour les particuliers. Elle est ouverte du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Les Commerces et Entreprises de notre Village

FRANCE AGRI SERVICES
LA FERME DES MIRGOUS
LCB, LAURENT CREATION BOIS
LES JARDINS DE L'AVENIR
PISCINE AT HOME
SARL SUN.MA
SAUSSENS SERVICES
TRANSPORTS SAYSSAC
VETERINAIRE M. LE FOURNIER FREDERIC

Assistantes maternelles agréées :

Mme Cécile FONTES
Mme Florence ISART

Etat Civil 2014

Naissances :

Jessika GUAQUIER LALLEMAND, Adam BENYAMINA

Mariages :

Mlle Heidi CARNEAU et M. Timothée JACQUES

Décès :

Mme Jeanine RONCADIN, née ALIBERT et M. Noël OULIE

Nous souhaitons la bienvenue dans notre village et bonne intégration à :

M. et Mme ROBLIN, Mmes FRAISSE et SOUSSI, M. et Mme BERNARD,
M. et Mme MAGALHAES, M. et Mme ROBLIN FABRE

Infos pratiques

Horaires Bus :

Ligne 81 LE FAGET / TOULOUSE

Direction Toulouse : 06h34 arrêt Mairie du lundi au vendredi

Direction Le Faget : 13h21 le mercredi et 18h51 les lundi, mardi, jeudi et vendredi

Bus BALENT : ligne 951

Saussens/Toulouse	06h45	07h45	10h26	12h16	13h01	17h01	
Toulouse/Saussens	07h12	09h00	10h07	13h20	17h0	18h05	20h35

Les transports à la demande :

Ce service est destiné aux habitants du territoire de Cœur Lauragais, quel que soit l'âge et la situation de chacun. Il permet à chacun de se rendre tous les jeudis matin au marché à CARAMAN. Un minibus de la Société Grand Sud Navettes viendra vous prendre et vous ramènera à votre domicile pour un prix de 1.90 € aller/retour par personne.

Il suffit d'appeler au plus tard la veille entre 17h00 et 19h00 au 05.61.83.33.58.

Le portage des repas :

Si vous êtes âgés de plus de 60 ans, handicapés ou malades, vous pouvez bénéficier du portage de repas à domicile. Vous pouvez téléphoner au 05.62.18.42.80 (heures de bureau) ou au 06.30.66.92.55 pour la commande de vos repas (Tarif : 6,30 € par repas livré).

Les crèches à disposition des communes adhérant à Cœur Lauragais:

« Les P'tits Cœurs » : Lourman – 31460 MAUREVILLE – Tél : 05.62.16.05.23

« La Ferme des P'tits Bouts » – Lieu-dit « Boulet » -31570 LANTA – Tél : 05.61.46.05.18

« Le Bonheur dans le Pré » – Lieu-dit « Boulet » -31570 LANTA – Tél : 05.62.18.52.05

« Le Jardin au Malices » - 14bis rue Jean Jaurès – 31460 CARAMAN – Tél : 05.62.18.91.10

« Le Manège Enchanté » - Place Fontanilles – 31570 STE FOY D'AIGREFEUILLE –
Tél : 05.61.83.50.95

Le Relais d'Assistantes Maternelles :

RAM Cœur Lauragais : Lieu-dit « Lourman » – 31460 MAUREVILLE – Tél : 05.61.83.33.81

RAM de Ste Foy d'Aigrefeuille : Maison de la Culture et des Loisirs – 5, av. Joseph Huc – 31570 STE FOY D'AIGREFEUILLE – Tél : 09.53.37.21.95

La MARPA « Cœur Lauragais » d'Auriac sur Vendinelle :

Maison de retraite

MARPA – Route de Vaux – 31460 AURIAC S/ VENDINELLE

Tél : 05.61.20.34.77

Association « MIEUX VIVRE CHEZ SOI » :

Le Village – 31460 VENDINE

Tél : 05.62.18.94.77

Association Les Kangourous 31



Tous les membres des Kangourous 31 section Gym et Danse vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2015.

Pour sa onzième année, l'association vous invite à nous rejoindre pour passer des moments de détente et de plaisir, ce qui permet d'oublier les moments difficiles.

Pour nous rejoindre :

SECTION GYM : Tél. : 06 28 70 29 06

SECTION DANSE : Tél. : 06 73 96 02 79

Le Président, Gabriel FONTES

Association Terre et Talus

Les organisateurs de la braderie Printemps-Automne vous souhaitent leurs meilleurs vœux 2015.

Qu'elle vous apporte santé et bonheur.

Si vous êtes intéressés pour vendre vos vêtements, contactez :
Véro : 06.30.28.01.85

Le Président, M. Gabriel FONTES

Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2015. Puisse cette nouvelle année vous combler de joie, de bonne humeur et de réjouissances.

Le Comité des Fêtes mettra, cette année encore, tout en œuvre pour apporter de l'animation au village et vous offrir des moments de partage et de convivialité.

Excellente année 2015 à tous !

Le Comité des Fêtes



Fête de Noël 2014

Cette année encore, la municipalité a offert le traditionnel repas de Noël aux Saussinois. Le Père Noël avait des cadeaux dans sa hotte pour le plus grand bonheur des enfants du village.



*Le nouveau Conseil Municipal est heureux de
vous présenter ses meilleurs vœux
pour l'année 2015.*



THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY

Author	Title	Date